

**PROCES VERBAL  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 AVRIL 2022 A 20H30**

*Date de convocation : 16/04/2022*

*Effectif légal du conseil municipal : 11*

**Présents :**

X	Philippe BRUN	X	Odette GAILHOT
X	Alice MALARTRE	X	Yves SANIAL
X	Michel RIBES		Thierry MICHEL
X	Laurence EXBRAYAT	X	Alain ROMÉAS
X	Jeanne PRADIER	X	Michel LEYDIER
	Alexandre MALARTRE		

**Absent(s) : 2**

**Excusé(s) représenté(s) : 0**

**Secrétaire de séance : Yves SANIAL**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du compte rendu du 28/03/2022
- 2- Droit de préemption (2)
- 3- Rallye automobile Velay Auvergne (parc fermé, parc d'assistance)
- 4- Budget 2022
- 5- Divers

---

**1- Approbation du compte rendu du 28/03/2022**

**Le Conseil Municipal par 9 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, approuve ce compte rendu**

**2- Droit de préemption**

DPU parcelle N° AC142, ancienne école de La Vacheresse

**Le Conseil Municipal par 9 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, ne demande pas de de faire valoir son droit de préemption**

DPU parcelle N° AM0182, AM0185, AM0208, AM0418, AM0489, AM0490

**Le Conseil Municipal par 9 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, ne demande pas de de faire valoir son droit de préemption**

**3- Rallye automobile Velay Auvergne (parc fermé, parc d'assistance)**

Mr Marc HABOUZIT président de l'Association Sportive Automobile Velay-Auvergne demande à la commune l'autorisation d'organiser le parc fermé et le parc d'assistance du rallye automobile Velay Auvergne aux Estables sur la place du Mézenc et sur le Foirail

Ce rallye aura lieu les 26 et 27 Aout 2022, il y aura environ 120 concurrents ; l'organisation a également réservé la salle d'animation. (Vérifier la disponibilité)

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, donne son accord pour cette organisation**

#### **4- Budget 2022**

Une présentation par compte détaillé est faite par Philippe BRUN Maire et Sylvie RIBES Secrétaire de mairie  
Commune

Fonctionnement :	Dépenses	561 776,00 €	
	Recettes	561 776,00 €	
Investissement :	Dépenses	2 328 603,32 €	
	Recettes	2 795 103,09 €	(≠ + 466 499,77 €)

Eau et Assainissement

Fonctionnement :	Dépenses	87 817,82 €	
	Recettes	87 817,82 €	
Investissement :	Dépenses	718 120,97 €	
	Recettes	718 120,97 €	

**, le Conseil Municipal par 9 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, approuve ce budget**

#### **5- Questions diverses**

- La GAEC de l'Alambre demande l'arrêt de la location des communaux AC281+AC279 superficie 5,0702ha situés vers La Bruge et AS15+AS14 superficie 12,8854ha situés vers Cholet. Un affichage sera fait en mairie, dans les commerces et au bureau de vote pour le 2ème tour des élections présidentielles le 24/04/2022 afin de proposer ces parcelles à la location le plus rapidement possible.
- Le PNR des Monts d'Ardèche nous invite à une réunion d'information sur le sentier d'accès au sommet du Mézenc le 10/05/2022
- Le chantier du sentier piétonnier route de Freycenet devrait commencer le 15/05/2022. Les équipements commandés pour l'aire de jeux sont maintenant disponibles chez RONDINO. Odette vérifiera auprès du PNR si l'approvisionnement des toilettes est OK
- Suite à une information de l'AMF 43 et au contact auprès du responsable comptabilité de secteur, il semble que nous ne pourrions plus récupérer la TVA sur les aménagements de terrain, ceci concerne donc notre chantier en cours pour le sentier piétonnier route de Freycenet. Le texte est encore flou, un éclaircissement sera demandé. A noter que cela ne concerne pas les travaux de voirie et les lotissements.
- Pour la prochaine année scolaire les inscriptions des élèves aux transports seront faites directement par les parents sur une plateforme en ligne, une formation sera faite et des informations seront données.
- Alexandre MALARTRE ne pourra pas être présent pour la réunion « critérium du Dauphiné » le 26/04/2022 en Préfecture, Philippe BRUN devrait s'y rendre.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30**

